

Faits saillants du premier trimestre de 2026**960 M\$**Excédents
avant
ristournes aux
membres**151 M\$**Ristournes
aux membres**31 M\$**Commandites,
dons et
bourses
d'études**23,2 %**Ratio de fonds propres
de la catégorie 1A**524,3 G\$**

Actif

Conclusion de
l'acquisition de Guardian
Capital Group Limited
(Guardian)**Desjardins annonce ses résultats pour le premier trimestre de 2026**

Lévis, le 13 mai 2026 – Les résultats qu'annonce aujourd'hui le Mouvement Desjardins lui confèrent tous les leviers nécessaires pour poursuivre sa mission de contribuer au développement des communautés et d'accompagner ses membres et clients dans leur autonomie financière. Pour le premier trimestre de 2026, la provision pour ristournes atteint 151 M\$, comparativement à 113 M\$ pour la période correspondante de 2025, soit une hausse de 33,6 %. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 31 M\$, dont 15 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 960 M\$ pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2026, en hausse de 222 M\$ ou de 30,1 % par rapport à la même période en 2025. Le revenu net total affiche une augmentation de 11,4 % s'expliquant notamment par la performance du secteur Particuliers et Entreprises, qui bénéficie d'une hausse du revenu net d'intérêts liée principalement à la croissance des affaires. Le secteur Assurance de dommages enregistre une progression des revenus provenant des activités d'assurance automobile et de biens. Quant au secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, la croissance de ses autres revenus en lien avec les actifs sous gestion et sous administration est contrebalancée par une diminution du revenu net lié aux activités d'assurance.

« Ces résultats confirment la solidité du modèle coopératif de Desjardins et la confiance de ses membres et clients, alors que Guardian rejoint officiellement le Mouvement. Cette acquisition renforce l'expertise offerte aux membres de Desjardins et permet aux clients de Guardian de bénéficier de la force du Mouvement. Malgré un contexte économique exigeant, cette performance nous permet de poursuivre notre soutien aux membres et aux communautés, notamment par des investissements en logements abordables et par l'appui à la Fondation Autiste & majeur pour la création de nouveaux centres au Bas-Saint-Laurent et en Mauricie, contribuant ainsi au développement économique du Québec et du Canada », a déclaré Denis Dubois, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

- **Conclusion de l'acquisition de Guardian Capital Group Limited**

Desjardins a franchi une étape importante de sa stratégie de croissance en gestion d'actifs avec la [conclusion de la transaction](#) visant l'acquisition de Guardian le 23 mars 2026. Ce regroupement des forces de Desjardins Gestion internationale d'actifs et de Guardian permet de former une plateforme de premier plan et de renforcer la présence du Mouvement Desjardins au Canada et à l'international.

- **Appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat technologique**

[En s'associant à Quantino](#), incubateur d'entreprises en hautes technologies, Desjardins renforce son appui à l'innovation. Ce partenariat permet d'accompagner des entreprises en démarrage et de soutenir la croissance de secteurs technologiques stratégiques, favorisant ainsi le développement économique et la création d'emplois qualifiés.

- **Accompagnement des membres et clients dans un contexte économique incertain**

Dans un contexte économique marqué par l'incertitude, Desjardins a continué d'exercer son rôle d'accompagnement, notamment lors d'une conférence Web économique avec Jimmy Jean, vice-président et économiste en chef du Mouvement Desjardins, portant sur les perspectives de 2026. Cette initiative a permis d'éclairer les entreprises et la population sur les enjeux économiques et financiers présents et futurs.

- **Un employeur de choix reconnu à l'échelle nationale**

Desjardins a de nouveau été reconnu [parmi les meilleurs employeurs au Canada](#), par le magazine *Forbes* et MediaCorp, confirmant son engagement pour un environnement de travail inclusif et mobilisateur. En plus de ces reconnaissances, Desjardins a obtenu la certification Platine de La Gouvernance au Féminin pour une quatrième année consécutive, ce qui témoigne de ses efforts continus à l'égard de la parité et de l'inclusion.

- **Un engagement soutenu auprès des communautés, de la jeunesse et des personnes vulnérables**

Fidèle à sa mission, Desjardins a poursuivi son engagement en soutenant des initiatives structurantes. Parmi celles-ci, une contribution au [projet de La HUTTE](#), qui permettra la création de 60 unités d'hébergement transitoire pour des personnes en situation d'itinérance. Par ailleurs, la [Fondation Desjardins](#) a poursuivi ses actions en faveur de la jeunesse et de la réussite éducative, rejoignant des centaines de milliers de jeunes partout au pays. L'an dernier, elle a versé 7,1 M\$ afin d'offrir à près de 700 000 jeunes les moyens de s'épanouir.

Faits saillants financiers

[Comparaison du premier trimestre de 2026 à celui de 2025 :](#)

- Excédents avant ristournes aux membres de 960 M\$, en hausse de 222 M\$, ou de 30,1 %.
- Revenu net total de 4 101 M\$, en hausse de 419 M\$, ou de 11,4 % :
 - Revenu net d'intérêts de 2 187 M\$, en hausse de 220 M\$, ou de 11,2 %, en raison principalement de la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.
 - Résultat des activités d'assurance de 375 M\$, en hausse de 85 M\$, ou de 29,3 %, en lien avec les activités d'assurance automobile pour lesquelles l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires est moins défavorable.
 - Résultat financier d'assurance net de 159 M\$, en baisse de 15 M\$, en raison notamment de l'évolution des marchés.
 - Autres revenus de 1 380 M\$, en hausse de 129 M\$, ou de 10,3 %, en raison notamment de la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 212 M\$, comparativement à 210 M\$ pour la période correspondante de 2025.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 2 877 M\$, en hausse de 141 M\$, ou de 5,2 %, par rapport au premier trimestre de 2025, en raison principalement de l'augmentation des frais liés au personnel.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 182 M\$, en hausse de 43 M\$, ou de 30,9 %.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 3.

Autres faits saillants :

- Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les exigences de Bâle III.
 - Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽¹⁾ de 23,2 %, comparativement à 23,7 % au 31 décembre 2025.
 - Ratio de fonds propres total⁽¹⁾ de 26,1 %, stable comparativement au 31 décembre 2025.
- Croissance de 2,8 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2025, atteignant 524,3 G\$ au 31 mars 2026.
- Plusieurs émissions de titres ont été réalisées durant le premier trimestre de 2026, notamment dans le cadre du programme de billets à moyen terme canadiens, du programme de billets à moyen terme multidevises, du programme de billets subordonnés comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité canadien, ainsi que du programme législatif d'obligations sécurisées.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada (Normes internationales d'information financière (IFRS)) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesure financière non conforme aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR, utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée, n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, des dons et des bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2026 aux pages 48 à 53.

⁽¹⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2026 ⁽¹⁾	31 décembre 2025 ⁽²⁾	31 mars 2025 ⁽²⁾
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>			
Résultats			
Revenu net d'intérêts	2 187 \$	2 151 \$	1 967 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	534	918	464
Autres revenus	1 380	1 344	1 251
Revenu net total	4 101	4 413	3 682
Dotation à la provision pour pertes de crédit	212	163	210
Frais autres que d'intérêts nets	2 617	2 910	2 503
Excédents avant ristournes aux membres⁽³⁾	960 \$	1 058 \$	738 \$
Apport aux excédents par secteurs d'activité⁽⁴⁾			
Particuliers et Entreprises	607 \$	500 \$	399 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	130	188	168
Assurance de dommages	154	381	34
Autres	69	(11)	137
	960 \$	1 058 \$	738 \$
Retour aux membres et à la collectivité⁽⁵⁾			
Ristournes aux membres	151 \$	166 \$	113 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁶⁾	31	45	26
	182 \$	211 \$	139 \$
Indicateurs			
Rendement des capitaux propres ⁽⁷⁾	9,1 %	9,7 %	7,8 %
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽⁷⁾	0,27	0,19	0,28
Prêts dépréciés bruts/prêts bruts ⁽⁷⁾	0,86	0,85	0,83
Ratio d'efficacité – Particuliers et Entreprises ⁽⁷⁾	63,4	70,2	70,4
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁷⁾	1 631 \$	1 678 \$	1 688 \$
Marge sur services contractuels (MSC) au bilan – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁸⁾	2 391	2 385	2 578
Primes directes souscrites – Assurance de dommages ⁽⁷⁾	1 746	1 905	1 671
Bilan et hors bilan			
Actif	524 320 \$	510 242 \$	487 946 \$
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	318 794	314 703	296 328
Dépôts	334 104	329 494	309 379
Capitaux propres	42 933	42 312	39 371
Biens sous administration ⁽⁷⁾	653 304	656 330	602 191
Biens sous gestion ⁽⁷⁾	284 418	122 756	107 029
Mesures des fonds propres et de la liquidité			
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁹⁾	23,2 %	23,7 %	22,4 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽⁹⁾	23,2	23,7	22,4
Ratio du total des fonds propres ⁽⁹⁾	26,1	26,1	25,3
Ratio TLAC ⁽¹⁰⁾	36,4	35,8	33,1
Ratio de levier ⁽⁹⁾	7,6	7,8	7,6
Ratio de levier TLAC ⁽¹⁰⁾	11,7	11,6	11,0
Actifs pondérés en fonction des risques ⁽⁹⁾	156 869 \$	153 681 \$	151 882 \$
Ratio de liquidité à court terme ⁽¹¹⁾	176 %	178 %	172 %
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽¹¹⁾	130	132	131
Autres renseignements			
Nombre d'employés et d'employées (équivalent temps plein)	52 788	52 515	51 406

(1) Les informations présentées au 31 mars 2026 tiennent compte des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers* adoptées au 1^{er} janvier 2026. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

(2) Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(3) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(5) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 3.

(6) Dont 15 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (25 M\$ au quatrième trimestre de 2025 et 13 M\$ au premier trimestre de 2025).

(7) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 3.

(8) MSC au bilan de 2 599 M\$ (2 599 M\$ au 31 décembre 2025 et 2 826 M\$ au 31 mars 2025) présentée nette de la réassurance d'un montant de 208 M\$ (214 M\$ au 31 décembre 2025 et 248 M\$ au 31 mars 2025). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(10) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

(11) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du premier trimestre de 2026 sont de 607 M\$, en hausse de 208 M\$ par rapport à la même période en 2025. Ce secteur a bénéficié de la croissance du revenu net d'intérêts liée à la progression des affaires. Par ailleurs, la dotation à la provision pour pertes de crédit demeure comparable à celle du premier trimestre de 2025. Enfin, les frais autres que d'intérêts ont affiché une hausse modérée de 1,3 %, reflétant l'attention portée à la gestion des dépenses.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2026 sont de 130 M\$, en baisse de 38 M\$ par rapport à la même période de 2025, en raison essentiellement de l'expérience en assurance invalidité moins favorable et de l'évolution des marchés. Cette diminution a été atténuée par la hausse des autres revenus en lien avec la croissance des actifs sous gestion et sous administration.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2026 sont de 154 M\$, en hausse de 120 M\$ par rapport au premier trimestre de 2025, en raison principalement de la progression des revenus provenant des activités d'assurance automobile et de biens. De plus, les charges afférentes aux activités d'assurance sont en diminution en raison de l'effet moins défavorable de l'élément de perte sur contrats déficitaires.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2026 sont de 69 M\$, comparativement à 137 M\$ pour le premier trimestre de 2025. La rubrique Autres inclut principalement les activités de trésorerie ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels nécessaires à la préparation des états financiers combinés.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du premier trimestre de 2026 du Mouvement Desjardins, disponible sur le site Web de [Desjardins](https://www.desjardins.com) ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](https://www.desjardins.com) est le groupe financier coopératif le plus important au Canada et le huitième au monde, avec un actif de 524,3 milliards de dollars au 31 mars 2026. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp. Il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant au nombre des institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent de temps à autre des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Des énoncés prospectifs se retrouvent dans le présent communiqué de presse et peuvent aussi être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, ses stratégies pour les atteindre, ses résultats et sa situation financière, la conjoncture économique et celle des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables, dans toutes leurs variantes grammaticales.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque, de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs de risques importants pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2026, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental, social et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), aux incertitudes entourant l'évolution des menaces de cybersécurité dans un contexte de développement rapide des capacités technologiques, au risque de fraude, aux fluctuations du marché immobilier et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, à l'inflation, aux changements climatiques, aux incertitudes géopolitiques, incluant le conflit au Moyen-Orient et ses impacts, notamment sur les prix du pétrole et du gaz, à l'innovation technologique, incluant l'usage de l'intelligence artificielle et au risque lié aux données. De plus, mentionnons des facteurs liés aux tensions commerciales avec les États-Unis et les répercussions que l'imposition de tarifs douaniers sur l'exportation de certains biens canadiens, ainsi que tout tarif de représailles en découlant, pourraient notamment avoir sur les biens et services, les entreprises de certaines industries et l'économie canadienne. Citons également des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, incluant le risque de récession. Signalons aussi les facteurs liés aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, à l'intensification de la concurrence, à la concentration géographique, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers le Mouvement, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi l'évolution des habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou tout autre événement similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2026.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2026.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2026 et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers observés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins qui ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Le 1^{er} janvier 2026, le Mouvement a adopté les modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* et à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Jean-Benoit Turcotti
Relations publiques
514 281-7000 ou 1 866 866-7000, poste 5553436
media@desjardins.com

Alain Leprohon, FCPA
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins